

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'œuvre de la colonisation dans le diocèse de Montréal.—Stations agricoles expérimentales devant être établies dans plusieurs endroits de notre pays, sous la direction du Gouvernement Fédéral.

Causerie agricole : La base de l'agriculture.

Sujets divers : Culture de la canne à sucre et de la betterave (Suite).—Fumure des arbres fruitiers.—Conservation des oiseaux.

Choses et autres : Engrais puissants pour le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le blé-d'Inde, les patates, le tabac et les légumes en général.—Les folles tendances.—Valeur du fumier.—Pensées et maximes.

Recettes : Le Millepertuis pour la guérison externe des contusions, brûlures, ulcères, etc.—Coller des objets en bois avec d'autres en métal, en pierre, en verre, etc.

A VENDRE

Le sousigné offre en vente des œufs de poule, de la race de **GOLDEN PENCILLED HAMBURGS**, à \$1 pour 13 œufs, livrables à la Station de Ste-Anne. Cette race de poules, dans une basse-cour, présente un coup-d'œil magnifique par la beauté de leur plumage. Très bonnes pondeuses et excellentes pour la table. S'adresser à

HECTOR A. PROULX,
Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la *Gazette des Campagnes*. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dûs qu'à l'oublie; jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.—*Nous attendous ! !*

REVUE DE LA SEMAINE

L'œuvre de la colonisation dans le diocèse de Montréal.
Le Rév Père Nolin qui est chargé par Sa Grandeur Mgr Fabre d'enrôler sous la bannière de la "Société de colonisation du diocèse de Montréal," autant de membres qu'il lui sera possible, poursuit cette mission apostolique avec le même zèle que son prédécesseur le Rév. Père Resthor; il désire que toutes les villes, toutes les paroisses contribuent à cette grande œuvre de la colonisation qui intéresse à un haut degré la religion et la société et qui devrait recevoir le concours de tous les catholiques partout où les sociétés de colonisation sont établies sous le patronage de nos vénérables évêques.

Nous ne pouvons mieux stimuler le zèle de nos compatriotes en faveur de cette œuvre, qu'en publiant ici ce que dit l'un de nos confrères de la *Gazette de Joliette*, à l'occasion de la visite du Rév. Père Nolin, à Joliette, dans le but d'y propager cette œuvre :

"Le savant prédicateur, nous a d'abord parlé de l'importance de l'œuvre de la colonisation, il nous fit voir qu'elle était un moyen puissant pour conserver la foi catholique, et les bonnes mœurs, au sein de notre population; tout en lui assurant son bien-être et sa prospérité future.

"Ensuite, il nous a très bien démontré l'avantage qu'il y a pour nous de s'emparer du sol encore inculte de notre pays, ce qui nous donne le moyen, en le défrichant et en le cultivant, de se créer un établissement, qui bientôt sera rémunératif même pour nous, et assurera à nos enfants, une aisance honnête, qui fera leur bonheur social, et rendra leur position beaucoup plus enviable, que celle d'un grand nombre de nos compatriotes, qui ont émigré aux Etats-Unis, et qui au lieu de trouver la réalisation des projets de fortune qu'ils avaient formés, n'ont souvent rencontré que d'amères déceptions.

" Enfin, il nous engagea à faire partie de la société de colonisation du diocèse de Montréal, en nous expliquant le but de cette société, qui est de travailler au développement de la colonisation en faisant ouvrir des chemins à travers les nouveaux cantons, y faire construire des Chapelles, des moulins etc., etc., afin que le colon, une fois rendu sur le lot qu'il veut défricher, puisse avoir ce qui lui est absolument indispensable avec l'avantage de pouvoir accomplir et pratiquer ses devoirs religieux.

" Pour être membre de cette société il suffit de donner son nom à un *Zélateur*, ou chef de dizaine de la société, et de payer une contribution annuelle de la minime somme de dix centins que le dit *Zélateur* est obligé de faire parvenir au *Zélateur* général ou Secrétaire nommé dans chaque paroisse où cette œuvre est établie, qui lui-même est tenu d'en faire rapport au Bureau général.

" Ceux qui le désirent peuvent aussi prendre un abonnement de dix années, en payant immédiatement la somme d'une piastre.

" On peut aussi agréger à la dite société une personne défunte, et ainsi la faire participer à tous les avantages spirituels auxquels ont droit les membres de cette société, savoir :

Trois indulgences plénières par année que l'on peut gagner, le 6 janvier, le 15 mai, et le 2 juillet, aux conditions ordinaires.

" On a aussi droit, à 52 messes par année, qui seront dites à l'autel privilégié de l'Eglise des RR. P. Jésuites à Montréal, pour les membres vivants ou défunts de cette société.

" Comme on peut en juger, par ce qui précède, les avantages qu'offre cette société, sont déjà plus que suffisants pour nous engager à en faire partie.

" D'ailleurs, il suffit de dire que c'est pour travailler à la grande œuvre de la colonisation, et le patriotisme qui a toujours distingué le peuple canadien ne fera point défaut.

" Attachés comme nous le sommes au sol de notre beau pays, aimant encore davantage notre religion et nos institutions, nous nous ferons un devoir et un honneur de suivre et de partager le travail de ces vaillants apôtres de la colonisation, qui n'ont en vue que la gloire de Dieu et le bien de la patrie. Ce sera le meilleur moyen de combattre le mal qui nous ravage chaque année et qui s'appelle l'émigration.

" Oui, chers compatriotes, vous qui avez l'intention, de quitter le lieu où vous demeurez maintenant, pour vous faire une nouvelle position, prenez plutôt le chemin de la forêt que celui de l'étranger.

" Vous avez une nombreuse famille c'est vrai, mais les bras robustes de vos fils, auront bientôt fait disparaître les arbres de la forêt, et à leur place y feront croître d'abondantes moissons, lesquelles pourvoient amplement à votre subsistance.

" Votre exemple, sera suivi par d'autres, qui voyant votre état prospère s'empresseront eux aussi de se faire un établissement qui leur permettra de vivre d'une manière honorable, et quelques années se seront à peine écoulées, qu'à la place de l'ancienne forêt, s'élèvera une florissante paroisse, ayant déjà une église, des écoles, etc., enfin tout ce qui vous sera nécessaire pour vivre heureux au milieu de votre famille qui n'aura plus à craindre la misère à l'avenir,

ni à regretter les lieux qu'elle a quittés pour venir où elle réside actuellement.

" En avant donc, et poussons avec vigueur cette œuvre qui est d'une si grande importance pour l'avenir du pays.

" Que les travaux de ceux qui nous ont devancés dans cette voie du progrès, ne soient pas arrêtés par notre antipathie ou notre indifférence.

" Au contraire, prouvons que nous sommes les dignes descendants de ces nobles Français, dont le courage fut plus grand que les limites de l'océan, qu'ils franchirent pour venir défricher et coloniser ce sol qui semble encore porter l'empreinte de leur pas, et sur lequel s'élèvent aujourd'hui ces belles institutions, ces beaux monuments de piété qui tout en attestant leur foi vive et constante, semblent nous dire : Nous sommes l'ouvrage de vos Pères, et nous serons en quelque sorte les contempteurs de vos œuvres; eux ils ont consacré leur vie à l'établissement de cette colonie, qui aujourd'hui est votre pays; ils se sont imposés toutes sortes de sacrifices pour travailler à votre bonheur et à votre grandeur future. Eh bien! maintenant, à vous de travailler pour continuer leur œuvre religieuse et patriotique, à vous qu'il incombe de développer et d'agrandir le pays, et le moyen le plus certain pour obtenir ce résultat, c'est d'encourager la colonisation."

Stations agricoles expérimentales. — En 1884, la chambre des Communes nomma un comité pour s'enquérir des intérêts agricoles dans le Canada. Ce comité siégea pendant une grande partie de la session de 1884 et après une enquête soignée sur les intérêts agricoles des différentes paroisses, fit un rapport très élaboré; la Chambre ordonna son impression.

A la dernière session, la Chambre des Communes vota une somme de \$20,000 pour établir une ferme-modèle ou expérimentale, telle que recommandée par le comité.

Cependant le Département de l'Agriculture, dans le but d'obtenir de plus amples informations, chargea M. Saunders de visiter les différentes institutions de ce genre dans les Etats-Unis, et de s'enquérir de leur fonctionnement, afin de déterminer l'étendue de terres, les dépenses annuelles et les résultats généraux des stations agricoles expérimentales.

Le rapport du savant professeur d'agriculture contient de plus une étude complète sur les institutions agricoles en Angleterre, en Allemagne, en Russie et en France.

Dès le commencement de la présente session, ce rapport a été soumis à la Chambre des Communes. La question des fermes expérimentales est venue devant la Chambre dans le cours de la semaine dernière, lors de la discussion du projet du gouvernement à cet effet.

Voici le projet du gouvernement :

Il se propose d'établir quatre stations agricoles expérimentales.

Une près de la capitale fédérale.

Une autre dans les provinces maritimes.

Une dans la province de Manitoba, une dans les territoires du Nord-Ouest et une autre dans la Colombie Anglaise.

D'après les explications données par l'honorable ministre d'Agriculture, en expliquant le projet du gouvernement à ce sujet, nous comprenons que la station agricole d'Ottawa sera d'abord établie.

Elle sera d'une étendue de quatre à cinq cents acres, et située dans un rayon de cinq à dix milles de la capitale. Il est à désirer que cette institution agricole soit placée dans un endroit d'un accès facile, et le plus près possible de la rivière Ottawa, puisque cette ferme centrale doit servir d'école aux provinces d'Ontario et de Québec.

Les frais d'entretien de ces écoles d'agriculture sont estimés à trente ou trente-cinq mille piastres chaque.

Le public approuvera cette dépense. Le gouvernement ne peut certainement faire de placements plus productifs pour le pays.

Les intérêts agricoles du pays sont les plus considérables. Il importe que nos gouvernants fassent tout ce qu'il est possible de faire pour l'avancement et le progrès de toutes les industries agricoles, le programme de ces écoles renferme toutes les dernières branches de cette industrie.

Il y aura la section des grains, celle de l'élevage du bétail; celle de la plantation des arbres. On y enseignera la fabrication du fromage et du beurre, la culture des fruits, etc., etc.

On voit de suite l'importance de ces institutions, et combien elles contribueront à promouvoir la prospérité générale du pays.—“ *Le Monde* ” de Montréal.

CAUSERIE AGRICOLE

LA BASE DE L'AGRICULTURE.

Comme nous l'avons dit déjà, le vent tourne à l'agriculture, et nous n'avons certes pas à nous en plaindre. Aujourd'hui, dans les colonnes de la *Revue de la semaine*, nous annonçons que le Gouvernement de la Puissance du Canada doit prendre part à ce mouvement d'une manière grandiose, par l'établissement de fermes expérimentales dans plusieurs parties de notre pays.

Nul doute que ces institutions, largement subventionnées par le Trésor Fédéral, seront appelées à rendre de grands services à nos populations agricoles, mais à la condition que la classe agricole soit préparée à profiter, d'une manière pratique, des expériences qui seront faites sur ces fermes, comme des enseignements qui pourront en découler.

À l'égard de ces fermes expérimentales dont le programme a dû être discuté avec le plus grand soin par les agronomes les plus distingués de notre pays et par nos députés ruraux à la Chambre des Communes, il importait de ne pas jeter du discrédit sur nos institutions agricoles provinciales déjà existantes, notamment à l'égard de nos écoles d'agriculture qui certainement, d'une manière indirecte, ont le mérite, avec les faibles moyens à leur disposition, d'avoir contribué à ce grand mouvement vers le progrès agricole, que nous constatons aujourd'hui.

Aux amis du progrès agricole, il importe de chercher à édifier plutôt qu'à amoindrir l'importance de nos écoles d'agriculture déjà établies, qui doivent être nécessairement la base du progrès agricole dans notre

pays, par l'enseignement théorique et pratique qu'on y donne.

Un agronome Canadien, élève diplômé de l'école d'agriculture de Grignon en France, à l'occasion de l'école d'agriculture de Ste-Anne, écrivait en 1863, les lignes suivantes, et qui ont été reproduites par les journaux d'agriculture en France;

..... “ L'agriculture est la source la plus féconde de la prospérité des peuples. Si elle était ce qu'elle doit être, un art appuyé sur la science et l'expérience, elle serait pour un grand nombre une source de richesses certaines et honorables; elle procurerait une vie de jouissances des plus variées aux hommes de cœur et d'intelligence qui s'y livreraient....

“ On entend répéter de tous les coins du pays; Emparons-nous du sol! emparons-nous du sol! C'est un élan bien patriotique, et nous nous y associons de tout cœur. Mais s'il est urgent de nous emparer du sol, il ne l'est pas moins de le conserver; or ce n'est que par une culture intelligente que nous y parviendrons.

“ L'enseignement agricole est donc une œuvre nationale. c'est même pour nous un besoin social. C'est ce que l'on commence à comprendre. Le Collège de Ste-Anne a déjà donné l'exemple d'une généreuse initiative par l'établissement d'une école d'agriculture..... ”

Encore une fois, nous applaudissons à l'établissement de fermes expérimentales; mais nous ne comprenons pas qu'il faille dans un rapport qui les recommande jeter du louche sur nos écoles d'agriculture. Car ces fermes expérimentales ne seront utiles qu'en autant que l'on aura propagé l'enseignement agricole non seulement par nos écoles d'agriculture, mais dans nos écoles primaires et dans les maisons de haut enseignement, dans les écoles normales et même nos Universités.

À l'appui de ce qui précède, nous empruntons à la *Revue d'économie rurale* l'extrait suivant d'un journal italien, *Il Cultivatore* publié à Casal de Montferrat, sous le titre “ La base de l'agriculture: ”

“ Quelle est la base de l'agriculture? Est ce le climat, le sol, l'un et l'autre, la théorie des trois agents: celle des rotations, la direction administrative, la comptabilité, etc. Rien de tout cela, répond l'agronome de Casal. Ce sont là des colonnes, mais non pas la véritable base de l'agriculture. Voulez-vous que je vous dise quelle est cette base? C'est l'homme lui-même. Oui, l'homme est la base des bases! Sans l'homme le climat et le sol ne produiraient que des chardons et des épines, et le sol de notre planète serait transformé en une immense broussaille.

“ La base de l'agriculture, c'est l'homme: et cette base est d'autant plus ferme, l'édifice qu'elle soutient d'autant plus solide, que l'homme lui-même est plus parfait sous le rapport de l'instruction et de l'éducation agricoles.

“ La base de l'agriculture, c'est l'homme! Sans lui aucune amélioration agricole n'est possible. Si vous le laissez dans l'ignorance, l'agriculture reste stationnaire. Si, au contraire, vous l'instruisez à l'école des faits, la seule qui convienne à notre art, l'agriculture fera des pas de géant.

“ La base de l'agriculture, c'est l'homme! c'est-à-dire l'instruction et l'éducation agricoles. S'il y avait

des écoles appropriées aux besoins de l'agriculture, comme il y en a pour les autres branches de l'activité humaine, on verrait bientôt les cultivateurs, dans le vaste champ où se déploie leur intelligence, produire des prodiges comparables à ceux des voies ferrées, des télégraphes, à tous ceux de la mécanique et de l'industrie. Pourquoi, en effet, la science, si féconde en création de pur agrément, serait-elle impuissante ou stérile à l'égard du premier de tous les arts, de l'art nourricier du genre humain ? ou supposerait-elle le cultivateur plus rebel à ses enseignements que l'ouvrier qui façonne les métaux ou transforme les produits de la culture ?

“ L'instruction est la base, le principe de toute amélioration agricole. L'instruction est tout en agriculture. Avec l'instruction et l'éducation, l'édifice agricole s'élève jusqu'au comble ; sans instruction, toute construction est impossible. Détournons donc un moment nos regards de faite pour les abaisser et les tenir fixés sur la base, l'édifice s'élèvera infailliblement. *C'est par la base qu'il faut commencer.* ”

“ C'est en vain que l'on préconisera la bonne confection des engrais, qui coûte peu et rend beaucoup, sans l'instruction et l'éducation agricoles qui éclairent et forment le cultivateur, lui donnent la foi, l'excitent à bien faire, le font rougir de sa paresse et de ses haillons.

“ C'est en vain que l'on recommandera les labours profonds et l'ameublissement du sol, parce que celui qui manque de foi manque aussi d'énergie.

“ C'est en vain que l'on recommandera la rotation des cultures à qui n'en comprendra pas la portée agricole et économique

“ L'instruction et l'éducation valent pour le cultivateur mille fois plus que l'argent.

“ Il y a de riches cultivateurs qui se sont ruinés en quelques années, faute d'éducation vraiment agricole.

“ D'un autre côté, il existe de petits propriétaires qui se sont enrichis en vendant leurs terres pour se faire... devinez quoi... Pour se faire... fermiers ! Ils n'avaient pas de fonds, et leur éducation agricole leur a servi de banquier ; ils n'ont pas eu besoin de banque pour se procurer de l'argent.

L'éducation agricole vaut mieux que l'argent. Qui la possède bâtit sur le roc ; qui la propage est un bienfaiteur ; qui, pouvant en favoriser la propagation ne le fait pas est un ignorant ; qui est chargé de la propager, et ne s'en soucie pas, est un aveugle, on peut même dire un mauvais citoyen. ”

Que l'on propage donc l'instruction agricole, par tous les moyens possible, et tout ce qu'il sera possible de savoir sera mis en œuvre pour donner à cette puissance le mouvement, la vie, la fécondité..... Tout tournera à l'avantage de l'agriculture, qui elle-même tournera au profit de tous en mettant libéralement ses bienfaits à la portée de tous.

Puisse cette vérité être bien comprise ! Puisse nous un moment détourner nos regards de la pyramide agricole, pour les abaisser vers la base.

Voilà des choses qu'il faudrait proclamer bien haut et partout. On ne saurait trop les répéter pour les faire entendre à ceux qui exercent une influence sur notre organisation sociale ; pour en faire comprendre même l'importance aux cultivateurs qui à ce

sujet sont dans la plus complète indifférence, s'ils ne sont pas même opposés à l'enseignement agricole à l'égard de leurs propres enfants. - Commençons par le commencement.

Culture de la canne à sucre et de la betterave.

(Suite.)

Les usages du sucre sont très nombreux, et les quantités qu'on en consomme vont sans cesse en augmentant.

Qu'il nous soit permis à ce sujet de faire valoir toutes ses qualités.

Le sucre est entré dans le monde par l'officine des apothicaires. Il devait y jouer un grand rôle, car pour désigner quelqu'un à qui il aurait manqué quelque chose essentielle, on disait : c'est comme un apothicaire sans sucre.

Il suffisait qu'il vint de là pour qu'on la reçut avec défaveur ; les uns disaient qu'il était échauffant, d'autres qu'il attaquait la poitrine, quelques-uns qu'il disposait à l'apoplexie ; mais la colonnie fut obligée de s'enfuir devant la vérité, et il y a plus de cent ans que fut proféré ce mémorable apophtegme : *le sucre ne fait mal qu'à la bourse.*

Sous une égide aussi impénétrable, l'usage du sucre est devenu chaque jour plus fréquent, plus général, et il n'est pas de substance alimentaire qui ait subi plus d'amalgames et de transformations.

Bien des personnes aiment à manger le sucre pur, et, dans quelque cas la plupart désespérés, la faculté l'ordonne sous cette forme, comme un remède qui ne peut nuire et qui n'a du moins rien de repoussant.

Mêlé à l'eau, il donne l'eau sucrée, boisson rafraichissante, saine, agréable, et quelquefois salutaire comme remède. Mêlé à l'eau en plus fortes doses, et concentré par le feu, il donne les sirops, qui se chargent de tous les parfums, et présente à toute heure un rafraichissement qui plait à tout le monde par sa variété.

Mêlé à l'eau, dont l'art sait ensuite soustraire le calorique, il donne les glaces, qui sont d'origine italienne, et dont l'importation paraît due à Catherine de Médicis.

Mêlé au vin, il donne un cordial, un restaurant tellement reconnu que dans quelque pays, on en mouille des rôties qu'on porte aux mariés la première nuit de leurs noces, de la même manière qu'en Perse des pieds de mouton au vinaigre. Mêlé à la farine et aux œufs, il donne les biscuits, les macarons, les croquignolles, les babas, et cette multitude de pâtisseries légères qui constitue l'art du pâtissier petit-fournier.

Mêlé avec le lait, il donne les crèmes, les blancs-mangers et autres préparations d'office qui terminent si agréablement un second service, en substituant au goût substantiel des viandes un parfum plus fin et plus éthéré.

Mêlé au café, il en fait ressortir l'arôme. Mêlé au café et au lait, il donne un aliment léger, agréable, facile à se procurer, et qui convient parfaitement à ceux pour qui le travail de cabinet suit immédiatement le déjeuner.

Mêlé aux fruits et aux fleurs, il donne les confitures, les marmelades, les conserves, les pâtes et les

candis; méthode de conservation qui nous fait jouir du parfum de ces fruits et de ces fleurs longtemps après l'époque que la nature avait fixée pour leur durée.

L'usage du sucre ne se borne pas là. On peut dire qu'il est le condiment universel, et qu'il ne gâte rien. Quelques personnes en usent avec les viandes, quelquefois avec les légumes et souvent avec les fruits à la main. Il est de rigueur dans les boissons composées les plus à la mode, telles que le punch, et autres d'origine exotique, et ses applications varient à l'infini, parce qu'elles se modifient au gré des peuples et des individus.

Telle est cette substance que les Français du temps de Louis XIII connaissaient à peine de nom, et qui, pour ceux du XIX siècle, est devenue une donnée de première nécessité.

LIVRE DEUXIÈME

Caractères de la betterave.—Sa culture.

Cette plante appartient à la famille des *Chénopodées*, tribu des *Cyclolabées*; genre *Bette* (*Beta*). On prétend que ce dernier nom nous vient du Celtique *bett*, qui signifie rouge; et, en effet, la couleur prédominante des racines de ce genre est le rouge. Elle se compose de cinq espèces, dont deux seulement offrent de l'intérêt au cultivateur.

L'espèce dont nous devons nous occuper est la *Bette commune* ou *Beta rufa* qui, depuis la fin du siècle dernier est devenue une plante agricole de la plus haute importance.

On la dit originaire de l'Europe méridionale et notamment de l'Espagne et du Portugal, mais on ne la rencontre plus à l'état sauvage. Olivier de Serres dit que la betterave rouge fut importée d'Italie en France vers la fin du XVI siècle. Mais pendant longtemps la betterave ne fut considérée que comme plante potagère; on en cultivait trois variétés dans les jardins: la betterave jaune, la betterave rouge et la betterave blanche.

Vilmorin père et l'abbé Commérel introduisirent d'Allemagne, à la fin du siècle dernier, la betterave champêtre, appelée alors *betterave disette*, parce qu'elle devait suppléer partout à la pénurie des fourrages.

Cette excellente variété a précédé de quelques années seulement la betterave à sucre, qui nous est venue de Prusse au commencement de ce siècle. C'est avec cette variété qu'Achard a créé, en 1790 la première fabrique de sucre de betterave.

La betterave est bisannuelle; sa racine charnue et sucrée est fusiforme ou globuleuse. Sa tige, qui se développe ordinairement au printemps de la seconde année, est anguleuse et rameuse; ses feuilles sont pétiolées, ses fruits sont globuleux, rugueux et disposés en épi simple; ils renferment chacun deux ou quatre graines de couleur rouge foncé, déprimées et aplaties.

L'espèce dont nous nous occupons particulièrement a produit plus de vingt variétés que l'on peut diviser en betterave à sucre ou industrielles et en betteraves fourragères. Les premières, qui seules intéressent le fabricant de sucre, sont au nombre de cinq:

1o. La *betterave rouge, grosse*, ou *betterave écarlate*.— Cette variété a une racine longue, cylindrique, ré-

gulière, sortant aux deux tiers hors de terre. La peau est rouge noir ou rouge violacé. La chair est ferme, sucrée et rouge foncé. Les feuilles sont rouge-brun avec des pétioles rouge-sang.

Elle contient de 9 à 10 pour-100 de sucre.

2o. La *betterave blanche à sucre* ou *betterave de Silésie*.— Cette variété a la racine fusiforme, régulière, presque enterrée ou offrant un petit collet vert. Sa peau est blanc-jannâtre et sa chair très blanche et très sucrée.—(A suivre.)—PAUL DE LANOUÉ.

Fumure des arbres fruitiers

La plupart des maladies remarquées sur les arbres fruitiers proviennent du peu de discernement avec lequel on les fume. On ne saurait trop recommander aux propriétaires de vergers, de n'user du fumier, à l'égard des arbres fruitiers, qu'avec beaucoup de ménagements.

Le fumier récent, sortant de l'étable ou de l'écurie, ou bien provenant d'un tas en pleine fermentation, est contraire à tous les arbres fruitiers, sans exceptions. Il nuit particulièrement aux arbres à noyau, auxquels il fait contracter la maladie de la rouille et de la gomme. On s'en aperçoit sur le champ, de sorte que le fait est généralement connu. Les jardiniers se gardent bien de donner aux arbres à fruits à noyau, du fumier en fermentation, dont les racines ne supporteraient pas le contact.

Le mal est moins grand sur les pommiers; les racines de cet arbre sont moins délicates que celles du cerisier et du prunier, ne sont pas immédiatement endommagées par le fumier en fermentation; cependant si les pommiers ont reçu une fumure de cet engrais, ils finissent bientôt par contracter des chancres aux racines; alors, leur végétation se ralentit, leur état devient maladif et attire les insectes, fait naître la rouille, et donnent lieu à un dépérissement qui empêche toute production. Lorsque l'arbre est ainsi atteint, le remède est de s'abstenir de toute fumure pendant au moins un an; on couvre de gazons retournés que l'on recouvre de terre. Le terreau de gazon, lentement décomposé, est le meilleur correctif d'un excès de fumure.

Un arbre reconnu malade doit être taillé d'une manière sévère, sauf à sacrifier la plus grande partie de la récolte prochaine, afin de lui donner le temps de se rétablir.

La fumure la plus convenable aux arbres à fruits à noyau est le terreau de couche et de feuilles décomposées; pour les arbres à fruits à pépins, on peut employer un fumier aux trois quart décomposé, dont la fermentation est passée, qui ne donne plus de chaleur et qui ne dégage plus d'ammoniaque.

Conservation des oiseaux.

Nous nous plaignons amèrement de la grande abondance des insectes nuisibles, dans nos jardins, dans nos vergers, dans les champs et même dans nos forêts.

Les pommiers sont envahis par un grand nombre de chenilles de quatre ou cinq espèces différentes; lesquelles détruisent une grande partie des feuilles, des fleurs et des fruits naissants.

Dans le cours de l'été, un grand nombre de pommiers paraissent comme brûlés. Ces feuilles ont été

rongées, perforées, déchirées par des ennemis invisibles le jour, mais qu'il est facile de trouver dans les feuilles enroulées ou agglomérées, ceux là sous les feuilles, ceux-ci sous les petites calottes brunes qui se forment au sommet des bourgeons floraux. Ces calottes sont formées des pétales, qui agglutinées par l'insecte, ne peuvent plus s'épanouir; bientôt, sous cet abri, le petit ver (larve) a rongé les organes floraux, après quoi il creuse le fruit naissant, qui se dessèche et tombe.

Une autre espèce de chenilles, depuis déjà plusieurs années envahissent les pommiers qui sont couverts de toiles dans lesquelles ces chenilles vivent en famille et d'où elles sortent la nuit pour ronger les feuilles.

Que d'autres insectes n'avons-nous pas à redouter et à combattre pour soustraire nos récoltes à leurs ravages.

Et le moyen, nous diront les cultivateurs, d'empêcher leurs dégâts?

Il est bien simple: Protégez, au lieu de les détruire vous-même, ou de les laisser détruire par vos enfants, les petits oiseaux et leurs couvées. Autrement vous verrez se multiplier d'année en année et les mauvaises plantes dont ils mangent les grains, et ces nombreux insectes qui dévastent vos pommiers, vos blés, vos choux, vos pois, vos navets, vos pommes de terre, vos gadelliers, vos arbres forestiers, etc. Vos récoltes cesseront de payer vos travaux et vos sueurs, et vos plaintes deviendront plus vives encore.

Si Dieu a donné aux oiseaux, même au plus petit d'entre eux, la puissance de protéger les biens de la terre, en aidant à détruire leurs ennemis, il l'a refusée à l'homme, au moins pour la plupart de ceux-ci, pour les plus petits surtout, qui sont généralement les nuisibles et quo le bec des petits oiseaux peut seul atteindre.

Choses et autres.

Engrais puissant pour le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le blé d'Inde, etc.—L'engrais "Standard" renferme une forte proportion d'hypophosphate, ainsi que du nitrogène et de la potasse.

PROPORTION.—Avec du fumier ordinaire, mettez 200 lbs ou plus d'engrais à l'acre. Si vous n'avez pas de fumier, doublez la quantité.

MANIÈRE DE S'EN SERVIR.—Si vous vous servez d'un semoir qui n'ait pas d'accessoire pour l'engrais, semez-le à la main, avant de finir de herser, et servez-vous ensuite du semoir pour le grain. Si vous devez semer votre grain à la main, préparez la terre comme d'habitude, semez votre engrais, passez la herse une fois et puis semez ensuite votre grain et hersez. Quand vous semez du blé d'Inde dans des buttes, mettez-y d'abord l'engrais et recouvrez-le légèrement de terre avant de mettre votre blé d'Inde, afin qu'il ne touche pas à l'engrais et recouvrez-le ensuite.

Prix: par pocho de 200 lbs., \$3.50; par baril de 250 lbs., \$4.40; par tonne, \$35.00

Engrais "Spécial" pour les patates, le tabac et les légumes en général.—Cet engrais protège les patates contre la larve, la galle, les vers, etc., etc.—(Voir l'annonce.)

PROPORTION POUR LES PATATES.—Pour un acre de terre, mettez à peu près la moitié de la quantité ordinaire de fumier avec 300 à 600 lbs d'engrais.

MANIÈRE DE S'EN SERVIR.—Pour les patates, préparez votre terre comme d'habitude et couvrez-la de la quantité ordinaire de fumier. Quand vous y aurez déposé votre semence, passez sur le long de vos sillons une herse de branches ou le dos d'une herse ordinaire, de manière à ne couvrir que légèrement votre

semence. Étendez alors votre engrais sur la terre au-dessus des patates et enterrez-les ensuite comme de coutume.

Prix: par pocho de 200 lbs., \$4.00; par baril de 250 lbs., \$5.00; par tonne, \$40.00.—*Voir l'annonce.*

Les folles tendances.—Aujourd'hui chacun s'efforce de substituer la simplicité, l'éclat de l'extérieur à l'aisance du ménage. Le cultivateur rêve pour son fils richesses et honneurs; il ne cesse d'exciter sa jeune avidité en offrant à ses regards un tableau riant des prospérités du monde. Non, il ne veut pas que ce fils bien-aimée trace avec lui un sillon pénible dans ses champs, il se hâte de l'envoyer à la ville, où il croit que la fortune l'attend.

Amis cultivateurs, vous vous préparez peut-être bien du chagrin. Hélas, cet enfant qui par votre volonté a perdu le souvenir de ses ruisseaux, du toit natal, sera peut-être assez malheureux pour oublier ses parents! Fortunés habitants des campagnes, craignez de vous égarer au sein des villes. Restez, restez sous votre toit rustique, et retenez auprès de vous ceux de vos enfants que vous savez destinés à la vocation agricole, en prenant les moyens de leur faciliter cette noble mission en tirant avantagement parti de la culture d'une terre et enrichir par là davantage notre pays,

— Dieu ne fit pas des palais pour nos premiers parents; il les plaça dans un jardin délicieux.—**DUHAMEL.**

Valeur du fumier.—Notre pays ne produit certainement pas en moyenne la valeur de 10 minots de blé à l'arpent, tandis qu'il pourrait en produire 20 et même 25 si les engrais abondaient. L'ordre du jour, de tous les jours, de tous les temps et toujours, devrait être formulé sur tous les tons par cette prescription invariable et de prospérité: *Faites du fumier!* Avec le développement sans cesse progressant de la population, nous courrons à notre perte. Doublez notre fumier et nous doublerons nos champs. Les meules de fumier, voilà nos mines d'or.

Maximes et pensées.—En matière rustique, c'est le service des jeunes et le commandement des vieux qui conviennent le plus.

En commandant les autres, sache te gouverner toi-même.

Attends de tes enfants, dans ta vieillesse, ce que toi-même aurais fait pour ton père.

Dans l'agriculture, un d'eau et un de soleil ne font pas deux ils font quatre.—**DE GASPARI.**

RECETTES

Le Millepertuis pour la guérison externe des contusions, brûlures, ulcères, etc.

Le Millepertuis perforé ou Herbe de la Saint-Jean (*Common St John's wort*), se trouve dans les endroits secs, les lisères des bois, aux bords des chemins. Cette plante est vivace et fleurit en juin-juillet.

Les tiges des millepertuis sont dressées, ordinairement rameuses avec des entre-nœuds, offrant deux lignes peu saillantes; les feuilles sont opposées, oblongues, et paraissent au soleil criblées d'une multitude de petits trous; ce sont autant de vésicules transparentes, remplies d'huile essentielle; les fleurs sont disposées en un corymbe étalé.

L'odeur du millepertuis est peu prononcée, la saveur amère est comme salée. Le millepertuis paraît avoir une action marquée sur le système broncho-pulmonaire et sur l'appareil urinaire,—action que semblent justifier ses propriétés résineuses; —aussi est-il fréquemment employé en tisane pour les cas de refroidissement. Mais l'huile qu'on en tire est moins connue, elle est cependant précieuse et facile à obtenir.

L'huile de Millepertuis est employée à l'extérieur dans les cas de contusions, de plaies; les feuilles et les fleurs macérées dans l'huile d'olive forment un vulnéraire propre à favoriser la cicatrisation des plaies.

À la campagne, les accidents sont fréquents et, faute d'avoir sous la main un remède efficace, peu coûteux et d'une application facile, les blessures qui, dans l'origine, eussent pu être guéries en quelques jours, s'enveniment, deviennent dange-reuses, et privent souvent de travail de malheureux ouvriers qui n'ont que leurs bras pour soutenir leur famille.

La fabrication de l'huile de millepertuis n'offre aucune difficulté de manipulation: on ne prend que les fleurs bien épanouies, on les met dans un flacon sans les froisser, de manière que le flacon soit plein aux trois quarts environ; on le remplit d'huile d'olive fine et on le bouche bien, ensuite on l'expose

au soleil pendant quinze ou vingt jours au moins; l'huile devient alors rouge et se conserve indéfiniment.

Pour s'en servir, s'il y a simple contusion, on en verse quelques gouttes sur le mal, on frotte légèrement avec un petit tampon de laine ou même simplement avec le doigt, puis on verse quelques gouttes sur un papier qu'on applique sur le mal.

S'il y a blessure, on lave bien la plaie, on met l'huile sur un tampon de charpie, on resserre autant que possible les lèvres de la plaie, sur laquelle on applique la charpie imbibée d'huile ou la laisse sur le mal et, deux fois par jour, on verse dessus quelques gouttes d'huile: la guérison est généralement très-prompte, et l'application de l'huile soulage immédiatement le blessé.

Coller des objets en bois avec d'autres en métal, en pierre, en verre, etc.

On a souvent besoin de coller des objets en bois avec d'autres en métal, en pierre, en bois, etc. Le mastic suivant satisfait parfaitement aux conditions exigées par cette opération.

On fait bouillir de la colle-forte avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la consistance convenable pour l'assemblage des objets en bois. On y ajoute autant de cendre de bois tamisée qu'il en faut pour l'épaisseur au même point qu'un vernis. On enduit alors de cette masse encore chaude les surfaces que l'on veut réunir et on les presse l'une contre l'autre. Après le refroidissement et la dessiccation, ces surfaces se trouvent si étroitement unies, que pour les séparer il faut un grand effort. C'est ainsi que les pierres à aiguiser, montées sur du bois assemblées à ce mastic ont résisté pendant une année et davantage à tous les efforts qui pourraient les désunir.

Aux Cultivateurs!!

AVIS IMPORTANT.

LA "COMPAGNIE STANDARD D'ENGRAIS CHIMIQUES"

(LIMITÉE)

Offre actuellement en vente aux cultivateurs, de véritables Engrais Chimiques avec analyse garantie.

L'engrais "Standard," pour les grains en général et de plus un engrais Spécial pour les Patates, le Tabac et les Légumes en général.

Des circulaires avec certificats et liste des prix seront envoyés à ceux qui en feront la demande, en s'adressant à

BRODIE & HARVIE,
10, Bleury Street, Montréal.

OU A— HECTOR A. PROULX,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

AVIS

Le reviseur du district électoral du comté de Kamouraska, dans la province de Québec, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, donne par le présent avis qu'il tiendra une séance le 19ième jour de juin 1886, à 10 heures de l'avant-midi, à St-Denis, au lieu ordinaire des séances du conseil de la dite paroisse dans le dit district électoral, pour la revision définitive des listes des électeurs pour l'arrondissement de votation numéro 1 de la dite paroisse.

Toute objection et toute demande pour faire ajouter des noms à cette liste, ou la modifier, avec mention des raisons à l'appui, du nom, de l'occupation et de l'adresse postale de la personne faisant objection à quelque nom sur la liste, ou qui demandera à y ajouter quelque nom ou à la modifier sous d'autres rapports, à moins qu'elle n'ait déjà été expédiée ou remise lors de la revision préliminaire de la dite liste, devra être remise au reviseur à St-Pascal ou lui être expédiée par lettre enregistrée à St-Pascal, le et avant le 5ième jour de juin 1886, et autant que possible en la même forme que pour l'avis de plainte dont la formule se trouve à l'annexe de l'Acte du Cens Electoral.

Si l'objection a trait au nom d'une personne déjà inscrite sur la liste, celui qui la fera devra, en même temps, remettre ou expédier par la poste et par lettre enregistrée à l'adresse de la personne contre le nom de laquelle il y a objection, à sa dernière adresse connue, une copie de l'avis de l'objection.

Daté ce 11 mai 1886.

P. V. TACHÉ,

Reviser pour le district électoral de Kamouraska.

AVIS

Le reviseur du district électoral du comté de Kamouraska, dans la province de Québec, sous l'autorité de l'Acte du Cens Electoral, donne par le présent avis qu'il tiendra une séance le 11ième jour de juin 1886, à 11 heures de l'avant-midi, à Ste-Hélène au lieu ordinaire des séances du conseil dans le dit district électoral, pour la revision définitive des listes des électeurs pour les arrondissements de votation numéros 1 et 2 de la dite paroisse de Ste-Hélène, dans le dit district électoral.

Toute objection et toute demande pour faire ajouter des noms à cette liste, ou la modifier, avec mention des raisons à l'appui, du nom, de l'occupation et de l'adresse postale de la personne faisant objection à quelque nom sur la liste, ou qui demandera à y ajouter quelque nom ou à la modifier sous d'autres rapports, à moins qu'elle n'ait déjà été expédiée ou remise lors de la revision préliminaire de la dite liste, devra être remise au reviseur à St-Pascal ou lui être expédiée par lettre enregistrée adressée à St-Pascal le, et avant le 7ième jour de juin 1886, et autant que possible en la même forme que pour l'avis de plainte dont la formule se trouve à l'annexe de l'Acte du Cens Electoral.

Si l'objection a trait au nom d'une personne déjà inscrite sur la liste, celui qui la fera devra, en même temps, remettre ou expédier par la poste et par lettre enregistrée, à l'adresse de la personne contre le nom de laquelle il y a objection, à sa dernière adresse connue, une copie de l'avis d'objection.

Daté ce 12 mai 1886.

P. V. TACHÉ,

Reviser pour le district électoral de Kamouraska.

AVIS

Je donne présentement avis que mon fils, Emile Hudon ayant quitté mon domicile sans mon consentement je ne serai responsable d'aucune dette contractée par lui en mon nom sans une autorisation de ma part.

CHARLES BEAULIEU, Cultivateur.

Ste Anne de la Pocatière, 10 mai 1886.

LIVRES DE CHANT

GRADUEL ET VESPÉRAL ROMAIN

En usage dans la Province de Québec.

3e édition publiée par ordre du premier Concoile provincial de Québec et augmentée des nouveaux offices placés à la fin des volumes. 2 volumes in—12.

Reliure basane noire, tranche rouge... \$3.00
" basane grise, tranche marbrée... 3.00
" mouton noire, tranche rouge... 3.50

En vente à la librairie de

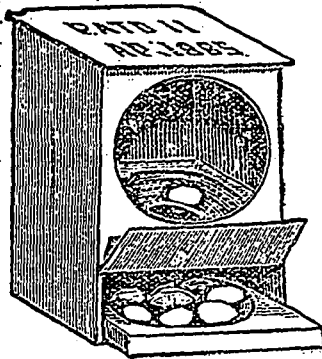
J. B. ROLLAND & FILS,
6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

Aux Propriétaires de Fromageries.

UN jeune homme parfaitement recommandé et excellent fabricant de fromage, qui a appris son métier chez M. Archambault, à la fabrique-école de Notre-Dame de St-Hyacinthe, désire s'engager à des conditions très-faciles.

S'adresser à

J. DE L. TACHÉ,
Secrétaire de la Société d'industrie laitière,
St-HYACINTHE, P. Q.



VOS POULES mangent-elles leurs Œufs ? — Demandez immédiatement le *Nid de Poule* perfectionné de Jos. Kreamer. Il se paie par lui-même. Il devrait être dans tous les poulaillers. Une fois qu'on s'en est servi, on ne peut plus s'en passer.

Demandez des circulaires et la liste des prix à
JOS. KREAMER, MILE-END, P. Q.

GRAINES D'ERABLE ROUGE, recommandée par les premiers sylviculteurs canadiens, à vendre par le soussigné; prix, 25 cts l'once.—NEGONDO, érable à Giguère; prix, 10 cts l'once. Déduction libérale à la livre.

S'adresser à M. C. SYLVESTRE,
Maître de Poste, St-Barthélemi, Comté de Berthier, P. Q.

TAUREAUX PUR DURHAM A VENDRE.

A vendre à Ste Anne de la Pocatière, deux taureaux pur Durham: l'un de deux ans et l'autre de trois ans.

E. DIONNE.

A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimouski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A VENDRE

A LA FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE-ANNE,

Blé de semence, 1ère qualité, de la Mer Noire.
" " " gros blé de la Russie.
" " " petit blé de la Russie.

AUSSI :

Veaux Ayrshire pur-sang, avec pedigree ou sans pedigree.

Conditions très faciles.

JOSEPH ROY, Chef de Pratique

A VENDRE

Bétail Ayrshire: veaux mâles et génisses, pure race, avec pedigree.

Aussi: Montons Cotswold, de choix. S'adresser à

J. B. BEAUDRY,
ST MARC, Comté Verchères, P. Q.

ECREMEUSE DE LAVAL!

INSTRUMENTS de *Paterson & Frère*: Charrues d'acier, Charrues à siège, Charrues à un cheval, Charrues à 2 et à 3 oreilles, Herses et Cultivateurs à dents à ressort, Faneuses à un cheval et à 2 chevaux, Moissonneuses, Lienses, Râteaux, Hache-paille, Moulins à mouture Raymond, etc.

INSTRUMENTS de la *Compagnie Manufacturière Massey*: Faneuses Toronto, Râteaux, etc.

INSTRUMENTS PLANET, Jr.

Semoirs à graines de jardin, petits Cultivateurs à bras, Cultivateurs, Hoes à cheval, etc. Les meilleurs instruments de ce genre. Petits semoirs à graines de Randolph.

Grand nombre d'instruments agricoles d'un usage journalier.

Charrues à double versoir avec arrache-patates.

Machines à moudre de Vessot.

Ustensiles de buanderie et engins à vapeur, sur commande, etc. Assortiment de pièces de réparations. Dents de Faneuses. Tordeuses.

Moulins à scie portatifs, de toutes sortes. Matériel de fromagerie, etc., etc.

A vendre chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec.

28 mai 1885.

AUX CULTIVATEURS!

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants:

Arrache pierres et Souches, Aiguteur de Faux, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Bronettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Crémoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sardeurs et rancheuses.

Faneuses pour un et deux chevaux améliorées Faneuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues; Houe à la main, Hache-paille (assortis) s'aiguillant lui-même.

Léviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Râteaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs à graines de jardin, Semoirs la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI: pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles.

CHEZ

CHARLES T. COTE.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

MAGASIN --- 191, RUE ST PAUL. } QUÉBEC
FABRIQUE: 4 et 6, RUE DES BAINS. }